

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical
Légal :38
En exercice :23
Présents :14
Votants :15
Procuration..... 1
Date de la convocation :
24 Juin 2016

SEANCE du 5 Juillet 2016

Délibération 2016-21

OBJET : Mise à disposition d'un PL pour le SMED

- Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

L'an DEUX MILLE SEIZE le 5 Juillet 2016 à 15h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Éric MELE,, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE,
Claudine MAURY, Evelyne FISCH, représentants de la Commission
Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE, représentante de la Commission
Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Daniel LE BLAY, représentants de
la Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté
d'Agglomération des Pays de Lérins

Membres suppléants :

Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

Guilaine DEBRAS représentée par Claudine MAURY

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO, Guilaine DEBRAS, Michel
VIANO représentants de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain
ARZIARI, Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Grasse
Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération des

Monsieur MELE est désigné en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Dans le cadre de la gestion de la déchèterie de Malamaire, située sur la Commune de Valderoure, le SMED doit effectuer, à l'aide d'un camion Poids Lourds de type Ampliroll, la rotation des caissons pleins au vu de leurs évacuations sur les sites de traitement du SMED ou d'UNIVALOM, par des prestataires privés ou par la « Régie Transport » d'UNIVALOM.

Le camion du SMED affecté au site étant à ce jour hors d'usage, le SMED est en pourparlers avec UNIVALOM pour le rachat d'un camion d'occasion de la « régie transport » d'UNIVALOM qui doit être très prochainement réformé et renouvelé par un véhicule poids lourd neuf.

Comme le SMED l'avait fait en 2013 pour le prêt de sa remorque à UNIVALOM, et dans l'attente de cette transaction, il est proposé par UNIVALOM de mettre à disposition à titre gracieux le véhicule du 1^{er} juillet 2016 au 31 août 2016. Il est précisé que ce camion n'est utilisé par UNIVALOM qu'en remplacement en cas d'indisponibilité pour maintenance ou panne d'un des 4 autres camions de la régie Transport.

La présente délibération a pour objet d'autoriser Madame La Présidente à signer la convention ci annexée.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical :

- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer la convention.

**Ouï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A, l'unanimité**

- **AUTORISE** Madame La Présidente à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente

Josette BALDEN

